

Me Hélène Sicard L. LL

Avocate
Barrister and Solicitor

1255 carré Phillips, bureau 808
Montréal (Québec) H3B 3G1
Tél : 514 281-1720
Fax : 514 281-0678
helenesicard@videotron.ca

Montréal, le 3 mai 2012

Régie de l'Énergie
800 Place Victoria
2^e étage, bureau 255
Montréal (Québec)
H4Z 1A2

À l'attention de Me Véronique Dubois

Objet : Dossier R-3790-2012
Demande relative aux programmes du Fonds en efficacité énergétique
Intervention de UC et budget de participation

Chère consoeur,

Suite à la décision D-2012-053 rendue dans le dossier en rubrique, UC confirme son intention d'intervenir et de participer activement au dossier mentionné en rubrique. UC prévoit étudier et présenter ses recommandations à la Régie sur tous les enjeux retenus par la Régie à la page 6 de sa décision. UC souligne toutefois qu'elle se penchera principalement sur la nouvelle approche proposée pour couvrir les besoins des ménages à faible revenu (MFR) et du marché sociocommunitaire de même que sur le budget proposé et allocation des coûts dans les tarifs.

UC soumet avec la présente son budget de participation. La Régie notera que ce budget respecte les barèmes délimités par la Régie à sa décision.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer chère consoeur mes salutations distinguées.



Me Hélène Sicard

c.c. Me Vincent Regneault (Gaz Métro)
M. Jean François Blain (UC)
M. Dominic Thiffault (UC)